



Service de la scolarité
SCOL/Bretheau/4558

Martine BRETHERAU
Tél.: 01-44-32-31-11
Mél : martine.bretheau@ens.fr

ATTESTATION

Je soussignée, Martine BRETHERAU, responsable du Service de la scolarité à l'École normale supérieure certifie que Mademoiselle Ariane BILHERAN, élève de l'ENS, a obtenu pour la rentrée prochaine :

- une allocation de recherche : Université AIX-MARSEILLE I Provence,
- un Monitorat : Université AIX-MARSEILLE I Provence,

à compter du 1 septembre 2004.

Mademoiselle Ariane BILHERAN demande à bénéficier d'un recrutement en qualité de moniteur.

CERTIFICATION CONFORME
A L'ORIGINAL - VALABLE
UNIQUEMENT A L'ETRANGER

LE MAIRE
P/LE Maire
L'ADJOINT DELEGUE
L. BOUSAHUA



Fait à Paris, le lundi 28 juin 2004

M. Bretheau



APOSTILLE

Convention de La Haye du 5 octobre 1961

1- République Française

Le présent acte public

2- a été signé par Laurence BOUSAHLA

3- agissant en qualité d'Adjoint au Maire

4- est revêtu du sceau de la Mairie du BEAUSSET
(VAR).

Attesté

5- à AIX-en-PROVENCE

6- le 23 mars 2015

7- Par le Procureur Général près la Cour d'Appel
d'AIX-EN-PROVENCE.

8- sous le n° 2400/2015.

9- Sceau

10-Signature



Isabelle POUEY
Substitut Général

“L’Apostille confirme seulement l’authenticité de la signature, du sceau ou timbre sur le document. Elle ne signifie pas que le contenu du document est correct ou que la République Française approuve son contenu”

